

AGRO-Louvain

Troisième phase du processus d'évaluation des cursus « Bioingénieur » organisés à l'Université catholique de Louvain

Calendrier et plan de suivi des recommandations des experts de l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES)

Partie 1 : Commentaire général

Suite au processus d'autoévaluation qu'elle a mené et à l'évaluation externe AEQES dont elle a bénéficié, AGRO-Louvain a déterminé les trois objectifs prioritaires qu'elle souhaite atteindre avant la fin de l'année académique 2017-2018. Elle a également défini les actions concrètes qu'elle s'engage à mener dans le cadre d'un plan d'action qu'elle veut ambitieux et cohérent. Ces actions sont détaillées dans le tableau de synthèse qui constitue la partie II du présent document.

De manière transversale, AGRO-Louvain compte profiter des différentes actions prioritaires qu'elle a définies pour répondre aux exigences organisationnelles et pédagogiques du nouveau décret de la Communauté française de Belgique relatif à l'enseignement supérieur (décret « Paysage »). AGRO-Louvain considère qu'elle pourra opportunément conjuguer ses objectifs prioritaires propres avec les aménagements de programme suscités par ce décret.

Objectif prioritaire I : Optimiser les programmes de cours, les approches pédagogiques et l'organisation générale des enseignements pour les futurs bioingénieurs néo-louvanistes

Plan d'action associé :

- A. Adapter les programmes de cours aux directives du décret « Paysage » de l'enseignement supérieur en CFB
- B. Etablir une charte de la qualité et mettre ses composantes en œuvre
- C. Apporter des innovations pédagogiques dans les programmes
- D. Améliorer les moyens humains et financiers pour l'encadrement des étudiants

Objectif prioritaire II : Promouvoir l'image du Bioingénieur néo-louvaniste, augmenter la visibilité de l'entité AGRO-Louvain et améliorer l'attractivité nationale et internationale des formations qu'elle offre.

Plan d'action associé :

- A. Clarifier l'image de l'entité AGRO-Louvain et des formations qu'elle offre
- B. Elargir le public cible de la Faculté

Objectif prioritaire III : Assurer l'adéquation entre les formations offertes par AGRO-Louvain et les besoins du monde socio-professionnel

Plan d'action associé :

- A. Consolider les liens entre AGRO-Louvain et les acteurs socio-économiques
- B. Accompagner les diplômés dans leur parcours professionnel
- C. Accroître l'implication des parties prenantes dans la formation des étudiants

Partie 2 : Tableau de synthèse

Les trois objectifs stratégiques majeurs sélectionnés offrent des réponses à de nombreuses recommandations formulées par les experts AEQES/Cti dans leur rapport final de synthèse du 4 juillet 2013. Les principales recommandations prises en compte par le plan de suivi sont rappelées dans la première colonne du tableau ci-dessous avec la numérotation correspondant à celles de la section 9.2 « Recommandations clés » de ce rapport.

Axe 1 : Optimiser les programmes de cours, les approches pédagogiques et l'organisation générale des enseignements pour les futurs bioingénieurs néo-louvanistes

Recommandations/ Forces	Description des actions	Degré de priorité */**/***	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Actions à mettre en place						
	A. Adapter les programmes de cours aux directives du décret « Paysage » de l'enseignement supérieur en CFB	***	Vice-doyen (+ Commission de l'enseignement)			Transcription du décret « Paysage » dans les programmes facultaires
	1. Ajuster les modalités de fonctionnement de la première année de Bac	***			Planifié : Avril 2014	
	2. Définir les unités d'enseignement de l'ensemble des programmes de cours proposés par AGRO-Louvain et les articuler via la formulation de prérequis et de corequis	***			Planifié : Novembre 2014	
	3. Adapter l'organisation des admissions, des horaires, des évaluations et des délibérations	**			Planifié : Avril 2014	

2.1 Formaliser /e système de management de la qualité	B. Etablir une charte de la qualité et mettre ses composantes en œuvre	***	Vice-doyen	Ensemble des actions engagé dès 2014 avec suivi en continu jusqu'en 2018	Charte de qualité établie et reconnue officiellement
2.2 Boucler systématiquement le système qualité par des remédiations	1. Coordonner les différentes actions d'évaluation des cours et des programmes pour en assurer la cohérence et la bonne lisibilité (réponse à 2.1)	***		En cours : processus continu (2013-2018)	
2.3 Intégrer les parties prenantes externes dans la démarche qualité	2. Mettre en place une évaluation systématique transversale de l'atteinte des acquis d'apprentissage et assurer un retour vers les étudiants (réponse à 2.1)	***		En cours : processus continu (2013-2018)	
	3. Réviser annuellement l'analyse SWOT établie dans le contexte du rapport d'autoévaluation de 2012 (réponse à 2.1)	***		Planifié : annuellement	
	4. Prolonger les évaluations par la mise en œuvre rapide et structurelle d'actions correctrices visant notamment à améliorer la structure des cours et des supports didactiques, à harmoniser la charge de travail le long des cursus et à augmenter l'excellence dans l'encadrement des étudiants et le bien-être de tous les acteurs (réponse à 2.2)	***		En cours : processus continu (2013-2018)	
	5. Ajouter un processus d'évaluation des programmes par des employeurs (réponse à 2.3)	**		Planifié : Novembre 2014	
	6. Soumettre la dynamique facultaire de manière récurrente à l'avis de l'Advisory board (organe consultatif constitué de parties prenantes externes) (réponse à 2.3)	**		En cours : processus continu (2013-2018)	

	C. Apporter des innovations pédagogiques dans les programmes	** / ***	Vice-doyen (+ Commission de l'enseignement)	Innovations pédagogiques effectivement implémentées dans les programmes	Accord du secteur des sciences et technologies de l'UCL sur les modifications de programme demandées
3.2 Diversifier les approches pédagogiques					
3.3 Améliorer l'acquisition des compétences transverses					
3.4 Augmenter la préparation et la sensibilisation au milieu professionnel					
6.4 Développer les soft skills, en valorisant par exemple les stages et les TFE en entreprise					
1. Remplacer certaines parties de cours et certains travaux pratiques par des projets individuels (réponse à 3.2)	**		Planifié : processus continu (2014-2018)		
2. Promouvoir des travaux de groupes en vue de renforcer les compétences managériales et les compétences transversales de type « soft skills » (arbitrage des points de vue, organisation des tâches, gestion des équipes et des ressources humaines, communication) (réponse à 3.2, 3.3, 3.4 et 6.4)	***		Planifié : processus continu (2014-2018)		
3. Accentuer la spécificité de la formation des bioingénieurs dès la première année du bac par davantage de cours, de partim de cours ou de travaux pratiques spécifiques à leur cursus (réponse à 3.4)	**		Planifié : modifications de programme à introduire en novembre 2013 et novembre 2014		
4. Augmenter les périodes de stages via la création d'un stage d'insertion professionnelle lors du Master en vue d'opérationnaliser les compétences transversales de type « soft skills » (réponse à 3.3, 3.4 et 6.4)	***		Planifié : Septembre 2014		Suffisamment de places de stages dans les entreprises
5. Offrir un soutien personnalisé en anglais aux étudiants au cours de leur Master (réponse à 3.3 et 3.4)	**		Planifié : Septembre 2015		Accord des professeurs de langue à l'Institut des langues vivantes de l'UCL

1.4 Développer des synergies et complémentarités avec les filières de formation de bioingénierie en FWB		D. Améliorer les moyens humains et financiers pour l'encadrement des étudiants			
1.	Faciliter et augmenter le séjour de professeurs invités et d'hôtes académiques (réponse à 7.1)	*	Doyen	Obtenir > 5 professeurs visiteurs/an	
2.	Mobiliser des ressources financières extérieures pour financer des chaires académiques et des programmes de formation ciblés (Fondation Louvain, Fondation Roi Baudoin, Centres de recherche internationaux, ...) (réponse à 7.1)	**	Planifié : processus continu (2014-2018)	Obtenir 2 chaires financées avant 2018	Financement par des mécènes et accord des CA de centres de recherches partenaires
3.	Maintenir une politique d'excellence pédagogique pour le recrutement du personnel académique et adopter une politique de recrutement basée sur les choix stratégiques de la Faculté (réponse à 7.2)	**	En cours : processus continu (2013-2018)	Recruter 4 académiques avant 2019	Confirmation des engagements académiques par l'UCL
4.	Coordonner les points de vue des différentes facultés AGRO de la CFB en matière de recrutements académiques pour faciliter les synergies (réponse à 1.4)	**	Planifié : processus continu (2014-2018)	Accords de collaborations conclus avec les autres facultés de bioingénierie	Accord des organes de direction des facultés et des CA des universités concernées
5.	Veiller à une bonne répartition de la charge de travail des assistants	**	En cours : processus continu (2013-2018)		Accords de collaborations conclus avec les autres facultés de bio-ingénierie
6.	Faire évoluer le métier d'assistant en vue de : (1) le rendre plus attractif via l'offre de compétences pédagogiques ; (2) mieux valoriser les prestations par une meilleure organisation permettant d'éviter la surcharge (réponse à 7.3)	**	Planifié : clarification pour septembre 2014	Nouvelle définition des missions des assistants	

Axe 2 : Promouvoir l'image du Bioingénieur néo-louvianiste, augmenter la visibilité de l'entité AGRO-Louvain et améliorer l'attractivité nationale et internationale des formations qu'elle offre						
Recommendations/ Forces Forces	Description des actions */**/***	Degré de priorité */**/***	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Actions à mettre en place						
1.3 Améliorer la visibilité externe de la faculté	A. Clarifier l'image de l'entité AGRO-Louvain et des formations qu'elle offre	***	Doyen (+ Directrice administrative) sauf A.1			
6.5 Mettre sur pied une préparation à l'emploi adéquate	1. Traduire le référentiel de compétences du bioingénieur en langage concret pour un employeur (réponse à 1.3 et 6.5)	***	Vice-doyen	Planifié : septembre 2014	Version publiée du référentiel traduit	
	2. Adopter une nouvelle appellation courte, fédératrice et forte de la Faculté (réponse à 1.3)	***		En cours : effectif pour Janvier 2014	Nouveau nom pour la Faculté	
	3. Créer une cellule facultaire chargée du développement d'outils de promotion et de communication cohérents, ainsi que du suivi de leur utilisation systématische (réponse à 1.3)	***		En cours : processus continu (2013-2018)	Nouveau site web & canaux de communication effectifs	
	4. Consolider et entretenir l'esprit AGRO-Louvain auprès des diplômés (réponse à 1.3)	**		En cours : processus continu (2013-2018)	Augmentation du nombre de diplômés actifs dans les alumni	
	5. Renforcer les liens avec les ASBL associées à la Faculté et en particulier avec la plateforme de services « AGRO-Louvain Services » (réponse à 1.3)	**		Planifié : Novembre 2013 + processus continu -> 2018	Accords de collaborations conclus avec les ASBL	

	B. Élargir le public cible de la Faculté	*** / ***	Doyen (+ Directrice administrative)	
1.3 Améliorer la visibilité externe de la faculté	1. Promouvoir la formation de bioingénieur dans les écoles secondaires en Belgique mais également dans les autres pays francophones (réponse à 1.3)	***		Planifié : Novembre 2013 + processus continu -> 2018
1.4 Développer des synergies et complémentarités avec les filières de formation de bioingénierie en FWB	2. Aménager des modules de cours cohérents (calendrier, horaire, langue) pour faciliter l'accueil d'étudiants des universités étrangères partenaires (réponse à 8.1)	***		Planifié : Septembre 2014
8.1 Améliorer la mobilité entrante, par exemple en multipliant les cours en anglais dans le master	3. Etablir une concertation avec certaines hautes écoles pour développer des voies d'accès taillées sur mesure vers des programmes de cours de la Faculté (réponse à 1.3)	**		Planifié : Septembre 2016
8.5 Développer la formation continue pour le marché de l'emploi et les entreprises	4. Réorganiser les masters spécialisés pour mieux les adapter aux besoins des étudiants disposant d'un premier master dans une discipline connexe ou octroyé par une université non européenne (réponse à 1.3)	*		Planifié : Septembre 2015
	5. Structurer une offre pertinente et récurrente de programmes de formation continuée (réponse à 1.3, 1.4 et 8.5)	**		Planifié : Septembre 2014 et amplification progressive -> 2018
				+ 100% de formations continues en 2018 par rapport à 2013

Axe 3 : Assurer l'adéquation entre les formations offertes par AGRO-Louvain et les besoins du monde socio-professionnel						
Recommendations/ Forces	Description des actions */**/***	Degré de priorité */**/***	Responsable(s)	Degré de réalisation/ Échéance(s)	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Actions à mettre en place						
6.1 Mettre sur pied des comités d'avis représentant les parties prenantes externes, le marché du travail, et habiliter ces comités à améliorer, par leurs observations, la pertinence du cursus	<p>D. Consolider les liens entre AGRO-Louvain et les acteurs socio-économiques</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recueillir systématiquement les avis de l'Advisory board à propos des initiatives innovantes prises par AGRO-Louvain, notamment en matière de programmes de formation (réponse à 6.1.) 2. Renforcer les contacts entre la Faculté et les associations de diplômés pour promouvoir l'insertion professionnelle des jeunes (réponse à 6.3.) <p>6.3 Promouvoir l'association des alumni et les impliquer plus activement</p>	**	Doyen (+ Directrice administrative)	Novembre 2013		
			En cours : processus continu (2013-2018)	En cours : processus continu (2013-2018)	Réunions semestrielles avec l'Advisory board	Contributions effectives de membres de l'Advisory board

6.2 Développer un observatoire des métiers et de suivre des diplômés	E. Accompagner les diplômés dans leur parcours professionnel	** / ***	Directrice administrative	Mise en place d'un observatoire des métiers
	1. Etablir un inventaire des emplois occupés par les diplômés d'AGRO-Louvain (réponse à 6.2)	***	Planifié : Septembre 2014 + processus continu (2014-2018)	
	2. Assurer un suivi systématique des carrières des diplômés (parcours, salaire,...) (réponse à 6.2)	**	Planifié : Septembre 2014 + processus continu (2014-2018)	
6.4 Développer les soft skills, en valorisant par exemple les stages et les TFE en entreprise	F. Accroître l' implication des parties prenantes dans la formation des étudiants	**	Vice-doyen (+ Commission de l'enseignement)	
	1. Inviter des industriels et des responsables publics à animer des ateliers de mise en situation dans le cadre de certains cours (réponse à 6.5)	**	Planifié : processus continu (2014-2018)	Acteurs de terrain activés pour chaque option et suivi du nombre d'heures animées
	2. Inclure dans les programmes de Master un stage d'insertion professionnelle de longueur suffisante et comprenant une évaluation approfondie des compétences (réponse à 6.5)	**	En cours : effectif en Septembre 2014 et amplification progressive -> 2018	> 10 étudiants stagiaires/an et augmentation progressive -> 2018
	3. Encourager la réalisation de travaux de fin d'études en relation avec des préoccupations concrètes de la société civile (réponse à 6.4 et 6.5)	*	En cours : effectif en Septembre 2014 et amplification progressive -> 2018	> 10 étudiants en stage mémoire/an

Doyen de la Faculté d'Ingénierie biologique, agronomique et environnementale

Nom YUAN LARON DELLE

Signature



Coordonnateur de l'autoévaluation

Nom PATRICK BOGAERT

Signature



Pro-Recteur

Nom Vincent WERTZ

Signature

